

Saint Lub' INFO



NUMÉRO
103

Juillet 2024



OCÉANE & KÉNI

2 Portes flamme du club AVA
aux Jeux Olympiques !



**FESTIVAL
CHAMPS LIBRES**

GUICHET UNIQUE

Votre commune possède depuis
le 1^{er} Janvier 2024 le guichet unique
concernant l'urbanisme.

Rejoignez-nous sur nos réseaux :



www.ville-saint-lubin-des-joncherets.fr



ACTUALITÉS MAIRIE P.3-9

Édito
Voeux de Monsieur le Maire
L'urbanisme dans votre commune
Rappel : réservations cantine en 3 étapes

Mutuelle communale
Nouveaux arrivés
Passeports et cartes d'identité
Impôts Fonciers
Historique - partie 1



ÉCOLES/ENFANCE & JEUNESSE P.10-16

La Ribambelle et le Relais Petite Enfance en fête
L'école du Clos à Noël
Le Père Noël de passage dans les écoles

Associations parents d'élèves :
Les Enfants du Parc
Les Petits Loups de la Garenne
Les Petits Pandas du Clos
Budget des écoles
Remise des dictionnaires aux CM2



SÉCURITÉ ROUTIÈRE P.16

Sécurisation de la côte Charles Renard



TRAVAUX P.17

Cuisine centrale
Démolition de la Maison Bleue
La Paqueterie

Travaux stade de la Leu
Vidéoprotection



DOSSIER JEUX - SUITE P.18



ENTREPRISES LUBINOISES P.19-21

Marilyn'ails
Snack de la fontaine
EFJM



COMMÉMORATIONS P.22

Guerre d'Algérie
8 Mai 1945



FESTIVITÉS & ANIMATIONS P.22-34

Le bal de Noël
Soirée à thème
«Les années 80 à nos jours»
Festival POLLEN
«L'Oeil du Loup»
Carnaval
Spectacle de magie - PEP28
Salon du jouet ancien

KEZAKO
Nuit d'ivresse
Chasse aux oeufs
Festival Regards d' Ailleurs
Repas des associations
Festival Champs Libres
Colis des anciens
Thés dansants



VIE ASSOCIATIVE P.35-40

Les Potriots Volants
Les Majo-twirl
1 Point 2 Croix change d'adresse !
Bénédictin des passerelles
Louis MÉJEAN
Le Centre Edouard Hoff a besoin de vous !

Champions de France
ADMR - Besoin de bénévoles
Portes flamme pour les Jeux Olympiques 2024



ENVIRONNEMENT P.41-43

Pourquoi avoir un composteur ?
Période caniculaire : Vous avez besoin d'aide ?
Nouveaux équipements communaux



CIVISME P.44

Nuisances sonores



ÉTAT CIVIL P.45

Naissance à Saint-Lubin-des-Joncherets !
Baptême Civil



JEUX P.46-47

Quizz de l'été
Reconnais-tu les insectes ?
Mots mêlés
Rébus



AGENDA P.48

Agenda jusqu'au mois de décembre

Saint Lub'Info n°103 - Juin 2024

Directeur de la publication : **Pascal ARTECHEA**
Rédaction, coordination & réalisation : **Service communication de la Mairie de Saint-Lubin-des-Joncherets**
Photos & illustrations : **Tous droits réservés © Élus municipaux - © Freepik**

Impression : **TITOS PAINT - 20, rue de Vlamincq 28380 Saint-Rémy-sur-Avre** - Siret: **83228732000010**
Site internet : **www.titos-paint.fr** - Tél : **02 36 69 59 73**

Tirages : **2000 exemplaires**

Ville de Saint-Lubin-des-Joncherets - 8, rue Charles Renard 28350 Saint-Lubin-des-Joncherets
Tél : **02.32.58.01.23** - Mail : **mairie@ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

Magazine disponible **en Mairie** ou en ligne sur **www.ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

ÉDITO

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons assisté au Festival Champs Libres. Ce festival remarquable à tout point de vue fût possible grâce à la présence des bénévoles, des équipes techniques et de l'atelier à spectacles.

A l'initiative de l'agglomération et majoritairement pris en charge par celle-ci sans quoi cela n'aurait pas été possible, ces spectacles totalement gratuits pour les habitants ont connu un grand succès et prouvent que nous pouvons ensemble créer des moments de rencontres très enrichissants.

Au nom de la municipalité un grand merci à vous toutes et tous.

Pascal ARTÉCHÈA, Maire de la ville de Saint-Lubin-des-Joncherets



Champs Libres : un festival pour toutes les communes de l'Agglo du Pays de Dreux.

Créé en 2023, le festival « champs libres » a fait étape cette année à Nonancourt et à Saint Lubin des Joncherets avec au programme de très belles animations et spectacles accessibles à tous. Quel bonheur d'avoir vu autant d'habitants rassemblés pour ce moment de fête populaire.

Notre caravane a poursuivi sa route ensuite vers Le Boullay les Deux Eglises, Châteauneuf en Thymerais, Anet, Boncourt et Mézières Ecluzelles – 4 superbes journées qui ont animé le territoire tout au long du week-end de l'Ascension.

Cette belle coopération Agglo/Communes est essentielle pour apprendre à mieux nous connaître, à mieux travailler ensemble et répondre aux enjeux de société qui nous attendent.

Un grand merci plus particulièrement aux Lubinoises et Lubinois qui se sont engagés dans cette aventure et qui ont prouvé combien notre commune peut compter aujourd'hui dans la vie de notre territoire.

*Gérard SOURISSEAU, Conseiller Municipal de Saint Lubin des Joncherets ,
Président de l'Agglomération du Pays de Dreux*

Mettre de la culture partout, par tous et pour tous, au cœur d'une ruralité vivante est l'objectif du Festival Champs Libres. Il y a aussi l'ambition de favoriser les échanges, les rencontres et de promouvoir la curiosité à l'aide du spectacle vivant. Ce festival prouve que l'on peut réussir ensemble de très belles choses sur notre territoire, et qu'en travaillant en équipe on peut réussir de grandes manifestations qui nous rendent fiers et attractif au-delà de notre agglomération. Ce résultat ne serait pas possible sans tous les maires et leurs équipes qui croient que la culture est un vecteur indispensable à l'émancipation des habitants. Ce festival est le vôtre alors un grand merci et bravo pour votre implication.

*Damien STÉPHO, Vice-président en charge de l'attractivité du territoire
par les filières sportives et culturelles*



Un tout petit mot mais qui pèse tout son poids tellement il est important pour exprimer notre gratitude : **MERCI**

MERCI à l'Agglo du Pays de Dreux, à l'Atelier à Spectacles pour nous avoir permis d'offrir des spectacles captivants et de qualité.

MERCI à nos agents municipaux : Bénédicte Cadot, Samuel Denesle, Valentin Dufour, Mégane Larhantec, Stephan Lopez et William Paul qui ont assuré la sécurité de notre ville, la propreté de la ville, la maintenance des salles et la communication.

MERCI à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ce festival, qui ont donné de leur temps pour que la magie opère afin que notre ville s'illumine. Sans vous, rien n'aurait été possible.

MERCI à tous les lubinois qui se sont déplacés, d'avoir rendu notre ville vivante, animée, festive. Votre présence à ce festival était notre récompense, que nous soyons artistes, bénévoles, ou élus municipaux, et cela me donne une furieuse envie de recommencer.

Hélène CHABOCHE, Adjointe en charge de la Culture



Voeux de Monsieur le Maire



M^{me} BOUFAR Fatima

*Patrick ALVÉS DE MAGALHAES
- Président et Jean-Luc VASSARD -
Vice Président de Loisirs et Fêtes*

Les administrés et personnalités étaient nombreux au rendez-vous fixé par Pascal Artéchèa pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Monsieur le Maire a fait une rétrospective de l'année 2023, et abordé les nombreux projets 2024.

Madame Boufar Fatima et Madame Abidi Khira ont été mises à l'honneur pour leur carrière au sein de notre commune, qui se terminera avec leur départ à la retraite en milieu d'année.

Pascal Artéchèa a salué l'association Loisirs & Fêtes pour l'investissement de tous les bénévoles lors des manifestations qui ont jalonné cette année 2023.

L'URBANISME dans votre mairie



De quoi s'occupe le service de l'urbanisme ?

L'urbanisme consiste à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Il s'agit de rechercher un équilibre entre le bien-être des habitants, la dynamique économique, l'amélioration des rapports sociaux, sans oublier la préservation de l'environnement. Ce service spécifique permet de faire vos demandes de permis de construire, de permis d'aménager, d'autorisations de travaux, etc...

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2022 la commune a repris l'instruction de toutes les autorisations d'urbanisme, et depuis le 15 janvier 2024, que vous soyez particuliers ou professionnels, vous pouvez effectuer vos démarches en ligne sur la plateforme du « guichet unique » (<https://saint-lubin.geosphere.fr/guichet-unique>) et déposer les dossiers relatifs à votre demande (*permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, autorisation de travaux*).

Cette plateforme permet également de suivre l'état d'avancement de vos dossiers : déposer et modifier des pièces justificatives, et/ou demander un accès à votre dossier.

Pour INFO :

Les dossiers papiers peuvent toujours être déposés en mairie aux jours et heures de permanence.



Pour plus d'informations ou d'aide pour vous connecter, consultez le site internet de la mairie.



Les permanences d'urbanisme sont toujours d'actualité pour vos questions, dépôts de dossier :

- Le lundi et vendredi de 9h à 12h
- Le mercredi de 13h30 à 17h30



Rappel : réservations cantine en 3 étapes

Nous vous rappelons qu'il est impératif de réserver les repas de vos enfants pour éviter que vous soyez prélevé en repas hors commune. Vous pouvez réserver les repas soit à l'année, soit chaque mois sur le site de Berger Levrault, via le lien sur le site de la mairie dans «Restauration scolaire».



À partir du menu principal ou dans le menu à gauche, cliquer sur «Espace famille» puis «Planning des activités».

Vous pouvez faire une demande de réservation cantine ou d'absence :
 - Soit directement sur le planning (*en cliquant sur le jour souhaité*)
 - Soit via le bouton Réservations (*pour réserver sur une longue période*)
 Ex : 4j/semaine du 04/09/23 au 04/07/24

Voici un exemple ci-dessous pour une demande de réservation à l'école de la Garenne en repas standard pour 3j par semaine du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024 pour l'enfant BLIN Michel. Afin de réaliser une demande d'absence ou d'annulation, il faudra remplir les mêmes informations en cliquant sur le bouton Absences, au plus tard 72h (*avant 10h*) avant la date du repas (*hors week-end, jour férié et mercredi*).



🕒 Réservations 👤 Absences

Etablissement	ECOLE DE LA GARENNE
Activité	REPAS STANDARD
	<input checked="" type="checkbox"/> lundi (11:30 - 13:30) <input checked="" type="checkbox"/> mardi (11:30 - 13:30) <input checked="" type="checkbox"/> jeudi (11:30 - 13:30) <input type="checkbox"/> vendredi (11:30 - 13:30)
Du	04/09/2023
Au	05/07/2024
Individus	BLIN MICHEL

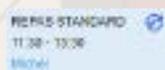


Vous avez ci-après un exemple de planning avec un repas standard accepté pour le mardi et jeudi et un repas standard en attente pour le lundi et vendredi de cette semaine. Vous pouvez également voir les différents repas de votre enfant sur une semaine ou sur un mois avec les filtres en haut à droite de la capture.

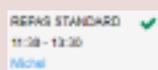
Planning / Liste							
Cliquez sur les cases de planning pour faire vos demandes.							
lun 04/09	mar 05/09	mer 06/09	jeu 07/09	ven 08/09	sam 09/09	dim 10/09	
REPAS STANDARD 11:30 - 13:30 Michel	REPAS STANDARD 11:30 - 13:30 Michel		REPAS STANDARD 11:30 - 13:30 Michel	REPAS STANDARD 11:30 - 13:30 Michel			
REPAS VEGETARIEN 11:30 - 13:30 Michel	REPAS VEGETARIEN 11:30 - 13:30 Michel		REPAS VEGETARIEN 11:30 - 13:30 Michel	REPAS VEGETARIEN 11:30 - 13:30 Michel			



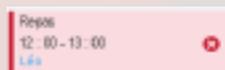
MIEUX COMPRENDRE
LES COULEURS



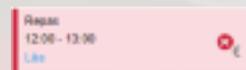
DEMANDE EN ATTENTE
DE VALIDATION



REPAS RÉSERVÉ



REPAS RÉSERVÉ MAIS PAS PRÉSENT
À LA CANTINE LE JOUR J



ABSENCE FACTURÉE

Mutuelle communale



Réunion publique
du 20 mars 2024

Mr Donatien Grangeray, Mandataire
d'assurances AXA et Mr Richard Jean-
Marc, inspecteur conseil

Après avoir effectué un sondage auprès des lubinois et organisé une réunion publique le 20 mars 2024, la compagnie AXA a été désignée comme Mutuelle communale pour Saint-Lubin.

A la date du 1^{er} mai :

- 48 études ont été réalisées (7 contrats en attente de réflexion)
- 20 souscriptions ont été conclues.
- L'économie minimale réalisée est de 150€/an, l'économie maximale est de 780€/an.



Conseiller AXA :

Donatien Grangeray

06 79 64 70 15

Mail : donatien.grangeray.am@axa.fr

Adresse : 27570 Les Brûlés d'Acon

Nouveaux arrivés



Bienvenue à Lauren Rolais, Chargée de Gestion Comptable, qui a rejoint le service administratif de notre mairie le 8 décembre 2023,

et à Stéphan Lopès-Torrès, électricien qui vient enrichir notre équipe technique communale.

L'équipe municipale souhaite à ces deux nouveaux agents une pleine réussite au sein de leurs fonctions dans notre commune



Passeports et cartes d'identité

Ce service créé le 10 mai 2023 connaît un succès croissant, 1992 rendez-vous ont été honorés sur la période de mai 2023 à avril 2024, pour des délivrances de passeports et/ou de cartes d'identité.

Comme vous pourrez le constater sur le graphique ci-dessous, les administrés des communes limitrophes se dirigent également vers notre mairie pour ce service très demandé et apprécié.



Statistiques sur les départements du 10 mai au 04 avr. 2024

DEPT	Nombre
27 Eure	530
28 Eure-et-Loir	1562
49 Maine-et-Loire	1
72 Sarthe	1
76 Seine-Maritime	2
78 Yvelines	29
91 Essonne	3
93 Hauts-de-Seine	1
94 Val-de-Marne	3
TOTAL	1992

POUR RAPPEL :

- La liste des pièces justificatives à apporter sont disponibles sur notre site internet, City All, ainsi qu'en mairie.
- Toutes pièces justificatives manquantes entraîneront le rejet du dossier.
- La prise de rendez-vous se fait **UNIQUEMENT** en ligne (<https://www.ville-saint-lubin-des-joncherets.fr/ma-mairie/vos-demarches/etat-civil/prise-de-rendez-vous-mairie-pour-les-cartes-didentites-et-passeports>), pour la demande initiale ou pour la remise.
- Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur notre site internet ou aller à France Services (38 rue Charles Renard, 28350 Saint Lubin des Joncherets), nos agents pourront vous aider.

Il est à noter que le message généré automatiquement lorsque votre pièce d'identité est disponible, n'est pas une prise de rendez-vous, il indique uniquement que le document est établi et vous devez à nouveau prendre rendez-vous pour le récupérer.

Impôts Fonciers

Une fois encore le taux d'imposition foncier ne sera pas augmenté.

Considérant les difficultés que rencontrent bon nombre de Lubinois, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition communal. La hausse des impôts fonciers ne sera donc due qu'à la hausse des valeurs locatives. Hausse décidée par l'État (3.9%) et des autres groupements (département, établissement public coopération intercommunale).

Pour rappel le taux d'imposition communal sur le foncier bâti est de : 21.33% (cumulé avec la part départementale 41.55%) de la valeur locative et de 31,59 % pour le non bâti .

Pour plus d'informations, voici le lien des services fiscaux :

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-est-calculée-ma-taxe-foncier-pourquoi-t-elle-augmente-en-2024>



*Historique - Partie 1...***L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AU 19ÈME SIÈCLE**

En 1793, la Convention projette, en vain, l'obligation scolaire et la gratuité de l'enseignement. Cette idée avait été auparavant développée par Condorcet dans son Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique prônant un système éducatif laïc avec une égalité entre les filles et les garçons devant l'instruction. A la même époque, Lakanal permet aux particuliers d'enseigner à titre personnel et de recevoir en contrepartie une pension de l'Etat.

Sous le 1er Empire, Napoléon met en place une institution scolaire autonome pour l'enseignement secondaire et supérieur : c'est l'Université. Le primaire reste sous le contrôle de l'Eglise. Et à partir de **1816**, chaque commune a l'obligation de dispenser un enseignement primaire.

C'est avec François Guizot, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, qu'est votée le **28 juin 1833** la première loi concernant l'enseignement primaire. Elle prévoit notamment la scolarisation des garçons, l'obligation pour chaque commune de plus de cinq cent habitants d'entretenir une école primaire et l'institution dans chaque département d'une école normale pour la formation des instituteurs. Il n'est en revanche pas prévu d'obligation. Il s'agit d'offrir une possibilité d'instruction, en prenant garde de ne pas remettre en cause l'autorité paternelle. De même, le choix entre un enseignement religieux ou laïc est laissé libre. L'enseignement est gratuit pour les indigents. Enfin, l'Eglise garde un rôle prépondérant dans l'organisation de l'enseignement primaire.

La loi Falloux du **15 mars 1850** renforce le rôle des religieux dans l'organisation de l'enseignement scolaire.

Dans l'esprit des républicains des années 1880, la consolidation du régime politique né en 1875 passe par l'instruction publique. En laïcisant l'école, ils veulent affranchir les consciences de l'emprise de l'Église et fortifier la patrie en formant les citoyens, toutes classes confondues, sur les mêmes bancs. Cette réorganisation de l'enseignement exige une réforme en deux temps.

Tout d'abord, pour libérer l'enseignement de l'influence des religieux, le gouvernement crée des écoles normales, dans chaque département, pour assurer la formation d'instituteurs laïcs destinés à remplacer le personnel congréganiste (*loi du 9 août 1879 sur l'établissement des écoles normales primaires*). Parallèlement, les personnalités étrangères à l'enseignement, et notamment les représentants de l'Église, sont exclus du Conseil supérieur de l'instruction publique (*loi du 27 février 1880 relative au Conseil supérieur de l'instruction publique et aux conseils académiques*). Enfin, l'article 7 de la loi du 18 mars 1880 relative à la liberté de l'enseignement supérieur cherche à empêcher les membres des congrégations non autorisées à participer à l'enseignement, qu'il soit public ou libre, primaire, secondaire ou supérieur. Cependant, cette disposition est rejetée par le Sénat, puis par la Chambre des députés.

Cette première phase passée, les républicains poursuivent la mise en place d'une école laïque mais, pour diviser les résistances, ils fractionnent la réforme en deux temps. Ils commencent par prononcer la gratuité de l'école publique (*loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques*) et exigent que les instituteurs obtiennent un brevet de capacité pour pouvoir enseigner dans les écoles élémentaires (*loi du 16 juin 1881 relative aux titres de capacité de l'enseignement primaire*). Ils affirment ensuite l'obligation de l'enseignement primaire, pour les enfants des deux sexes, de 6 à 13 ans (*loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire*).

Dans l'immédiat, les lois scolaires de Jules Ferry apportent peu de changements. Le caractère obligatoire de l'enseignement ne fait qu'entériner un mouvement de scolarisation de masse déjà commencé. La véritable plus-value de ces textes porte sur **la scolarisation des filles et des enfants des campagnes**, que les parents sont obligés d'envoyer à l'école alors qu'ils préféreraient les voir participer aux tâches ménagères ou travailler dans les champs. La loi Camille Sée du 21 décembre 1880 avait déjà fait un pas en ce sens en organisant l'enseignement secondaire des jeunes filles. Quant aux religieux, ils restent en fonction dans les écoles élémentaires après l'obtention du brevet de capacité. C'est la loi du **30 octobre 1886** sur l'organisation de l'enseignement primaire qui les en écarte en ordonnant la laïcisation progressive du personnel des écoles publiques.

Suite dans notre prochain Saint Lub'info...

La Ribambelle en fête et le Relais Petite Enfance

Noël



Va te coucher Zoé !



Danse



Goûter

Le spectacle «Va te coucher Zoé !» a transporté petits et grands dans un univers féérique lors de son édition spéciale Noël à La Ribambelle et avec le Relais Petite Enfance. L'évènement, qui a débuté à 18h15, a su captiver l'attention de tous, créant une atmosphère magique et pleine de rires.

Les enfants, impatients et remplis d'excitation, se sont rassemblés pour assister à cette représentation pleine de surprises. La comédienne a brillamment interprété «Va te coucher Zoé !», transportant le public dans l'histoire captivante de Zoé et de ses aventures extraordinaires.

L'édition spéciale Noël a ajouté une touche festive au spectacle, avec des décors enchanteurs qui ont émerveillé le public. Les parents, tout aussi enthousiastes que leurs enfants, se sont volontiers prêtés au jeu, plongeant dans l'univers magique.

À la fin du spectacle, une agréable surprise attendait tous les spectateurs : Les parents avaient préparé un délicieux goûter, contribuant ainsi à prolonger la magie de la soirée. Petits et grands ont partagé des moments de convivialité autour de douceurs sucrées, échangeant sourires et impressions sur le spectacle.

L'école du Clos à Noël

Pendant la période de Noël, les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) ont décoré la cantine et les tables, afin d'instaurer un décor magique de Noël. Des petits Pères Noël et des œufs en chocolat ont été offerts pour le dessert..

Décoration des tables



Décoration de la cantine



Les ATSEM



Décoration des tables

Le Père Noël de passage dans les écoles



Arrivée du Père Noël à l'école de la Garenne

Arrivée du Père Noël à l'école du Clos

Distribution de ballotins aux chocolats

Lutin M^r Farina adjoint vie associative

M^r Artéchèa, Maire avec les lutins et le Père Noël

Chorale à l'école de la Garenne

Distribution à l'école du Clos

Le Père Noël et ses lutins

Le Père Noël et ses lutins

Lutine, M^{me} Chaboche adjointe à la culture

Distribution à l'école du Bourg

Distribution à l'école du Bourg

L'école du Parc

L'école du Bourg

L'école du Parc

L'école du Parc

Distribution à l'école du Parc

C'est à bord de son traineau tiré par deux splendides chevaux, que le Père Noël (*alias Jean-Luc Vassard, conseiller municipal*), a rendu une visite surprise aux élèves de nos quatre écoles lubinoises.

Il était accompagné de deux lutins joyeux (*Hélène Chaboche, adjointe à la culture, et Bruno Farina, adjoint à la vie associative*), qui l'ont aidé à remettre à chaque enfant une boîte-goûter.

Les enfants de l'école du Loup de la Garenne ont brillamment interprété des chants en l'honneur du Père Noël et de son équipage. Quelle belle et sympathique chorale qui a réjoui notre Père Noël et ses lutins.

Les Enfants du Parc

LE BUREAU

(De gauche à droite) :

- Sébastien Lamoureux, Secrétaire
- Vanessa Adjaoud, Présidente
- Anthony Adjaoud, Trésorier



LES COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION «LES ENFANTS DU PARC»

Rue du Clos d'Amour - 28350 Saint-Lubin-des-Joncherets
Mail : lesenfantsduparc28350@gmail.com
Facebook : [lesenfantsduparc28350](https://www.facebook.com/lesenfantsduparc28350)
Site web : <https://les-enfants-du-parc.assoconnect.com>

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par l'organisation d'un premier spectacle de fin d'année en collaboration avec l'équipe enseignante sur le thème « Voyage autour du monde », qui s'est déroulé le 20 juin 2023, à la salle des Fêtes de Saint Lubin des Joncherets, le spectacle se déroulant en deux parties, des jeux coopératifs géants ont été proposés aux familles et la soirée s'est clôturée avec un repas partagé, le fait d'un joli moment de convivialité !



Comme chaque année, un goûter est offert à l'issue des Olympiades où un pain au chocolat, un sachet de bonbons et une brique de jus d'orange sont offerts à chaque enfant de l'école par l'association.



A l'aube de souffler notre quatrième bougie, un concours de dessin « Mon plus beau sapin de Noël » a été organisé du 13 au 24 novembre 2023, un concours gratuit, ouvert aux enfants scolarisés à l'école du Parc. Cinq élèves, à raison d'un par niveau, ont été primés par le jury. Les cinq dessins ont été publiés sur le site internet et sur la page Facebook de l'association.

Tous les dessins réalisés ont été exposés lors du deuxième marché de Noël, qui a eu lieu, le vendredi 15 décembre 2023, où de nombreuses activités étaient proposées : balade à poney, création d'un porte-clé, stands photos, exposition créations des élèves, vente gourmande (*barbe à papa, ...*).

Tout le monde a répondu présent et a pu profiter pleinement des activités proposées sans oublier pour conclure ce magnifique marché, le tirage au sort de notre tombola de Noël dont le premier lot à gagner cette année était une tablette.

Récemment, les enseignant(e)s, Madame Cantuel-Leprevost (*classe de CM2*), Madame Cassegrain (*classe de CP-CE1*), Mesdames Daverat et Huard (*classe de CE1*) et Monsieur Charlot (*classe de CE2-CM1*) ont sollicité l'association afin d'aménager les deux ateliers en coins lecture/activités manuelles, espace détente, Afin de nous aider à réaliser ce joli projet, une vente de tote bags est organisée. Les bénéfices des ventes seront reversés au projet.

L'année scolaire 2024-2025 approche à grands pas et déjà bon nombre d'actions (*ventes de sapins, de chocolats, de crêpes, de fleurs, ...*) et d'événements (*concours de dessin, marché de Noël, spectacle de fin d'année, ...*) sont prévus afin de financer un projet (*en collaboration avec la Mairie*) : la réfection de la bibliothèque de l'école.



Ciente du Crédit Agricole Val de France de Saint Lubin des Joncherets, l'association est inscrite au programme « Tookets ». En émettant des Tookets, le Crédit Agricole s'engage à apporter un soutien financier aux associations.
 Tout client sociétaire du Crédit Agricole Val de France génère des Tookets à chaque utilisation de sa carte bancaire.
 Si vous souhaitez reverser les Tookets générés à l'association - il suffit de vous connecter sur le site: www.tookets.com.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves, les enfants, les enseignant(e)s, le personnel communal et la mairie de Saint Lubin des Joncherets pour leur soutien tout au long de l'année scolaire 2023/2024.

VOUS POUVEZ RETROUVER LES ENFANTS DU PARC SUR LEURS RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook : <https://www.facebook.com/lesenfantsduparc28350> et à inviter vos contacts !

Le site internet : <https://les-enfants-du-parc.assoconnect.com> est à votre disposition où chacun peut (*se tenir informé des actualités, consulter les documents administratifs, télécharger les documents en ligne (bulletin d'adhésion, bon de commande lors des diverses actions, ...), s'informer des actions prévues*).

Le Bureau de l'Association des Enfants du Parc



Les Petits Loups de la Garenne

«Les Petits Loups de la Garenne» est l'association des parents d'élèves de l'école maternelle de la Garenne de Saint-Lubin-des-Joncherets. Le bureau est composé de dix parents dynamiques qui ont à cœur d'offrir des moments de qualité pour le plus grand bonheur de nos petits loups. L'association compte à ce jour 41 adhérents sur 60 élèves et nous nous en réjouissons car cela montre le soutien apporté.

Nous avons choisi d'être une association portant des projets avec des valeurs fortes sur la parentalité et l'éco-citoyenneté. Nous avons le soutien des enseignants, de la mairie, de l'association des habitants du Loup de la Garenne, de l'Agglo et de la CAF mais aussi de certaines entreprises du secteur. Nous tenons à les remercier chaleureusement. Tous ces acteurs nous permettent de réaliser de beaux projets qui ont du sens pour nos enfants.



Cette année scolaire 2023/2024 a été marquée par plusieurs événements:



Le goûter d'halloween où nous avons pu présenter l'association



Le spectacle de Noël que nous avons offert à l'école



Le grand marché de Noël qui a connu un fort succès. Nous avons proposé des ateliers créatifs, un chalet des créations des élèves, un chalet gourmand, un chalet du Père Noël, et la venue des poneys.



La première boum sur le thème du cirque a été animée par Charly (papa DJ) et Lily clownette (Structure de ballon et tours de magie)

Les ateliers créatifs parents/enfants (*Galettes des rois, maracasses, paniers de Pâques*)

La chasse aux œufs qui est une véritable chasse aux trésors pour nos Petits Loups ainsi que son goûter.



L'année s'est clôturée par la traditionnelle Kermesse "Les Petits Loups se prennent aux jeux", le 2 juin 2024. Une rencontre festive et sportive.

Toutes ces manifestations sont possibles grâce au bénévolat des parents d'élèves. Au sein de l'association, nous avons tout un panel de savoir-faire : secrétaire, comptable, gestionnaire, artiste, créateur, animateur, cuisinier, et bien d'autres talents... Nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain. Rendez-vous à notre prochaine Assemblée générale pour faire le bilan de cette belle année et vous présenter nos projets.

Tous ensemble nous pouvons faire toujours plus!

Le bureau des Petits Loups de la Garenne



Les Petits Pandas du Clos

Les festivités ne manquent pas avec l'association «les Petits Pandas du Clos» : déjeuner des parents d'élèves, Halloween, Noël, le carnaval, le cinéma. L'association a également participé au financement de la visite de la ferme Grignon. C'est une année mouvementée et riche en activités.

Le 12 septembre, «les Petits Pandas du Clos» ont commencé l'année en offrant un petit déjeuner aux parents d'élèves, afin de tisser des liens.



Le 20 octobre, c'était Halloween à l'école du Clos ! Les enfants ont montré leurs déguisements les plus terribles lors d'un goûter festif organisé par l'association.



Du 18 au 22 décembre 2023, l'esprit de Noël régnait au Clos ! Dans un petit chalet prêté par la mairie, tous les soirs nous vendions des crêpes, des décorations de Noël, des kits à cookies et à chocolat chaud, sur fond de musiques de Noël. Une crêpe était offerte à chaque adhérent. Nous avons également organisé une vente de sapins en collaboration avec la Jardinerie Lefèvre de Nonancourt.



Le 23 février, c'était carnaval à l'école ! Nous avons offert des boissons lors d'un goûter festif. Les enfants ont pu danser et défiler en musique ! Nous avons aussi proposé des crêpes à la vente, ainsi que des tickets pour gagner un panier bien garni. Un ticket était offert pour chaque adulte déguisé.



Le 25 mars, l'association a financé une sortie cinéma : les classes de moyens et grands ont ainsi pu aller voir les aventures d'Ernest et Célestine au cinéma Trianon à Verneuil-sur-Avre, avec le bus municipal.



Le cinéma de Verneuil

Nous avons également participé au financement de la sortie à la ferme de Grignon : tous les élèves de l'école pourront ainsi aller voir les animaux de la ferme, profiter des bons produits fermiers et revenir la tête pleine de souvenirs !



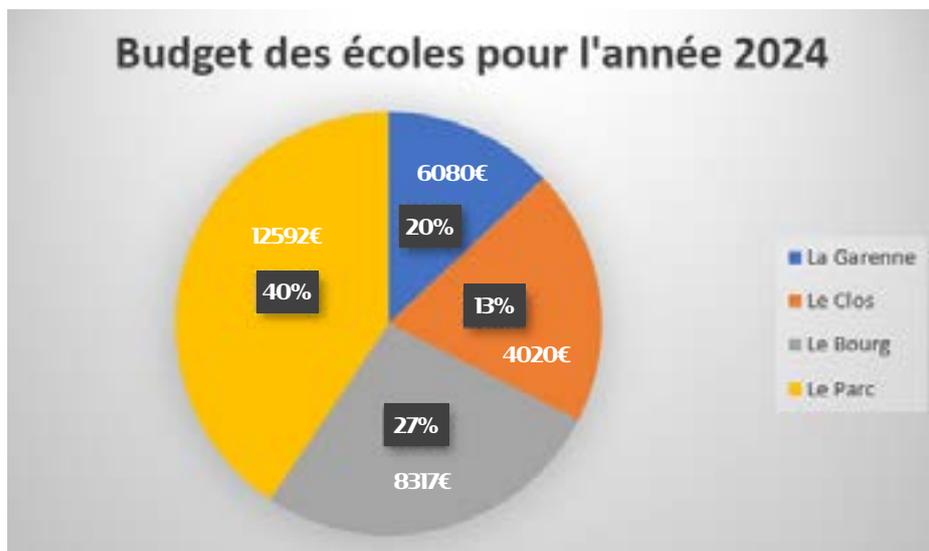
La Ferme de Grignon



Les Petits Pandas du Clos prévoient prochainement la traditionnelle kermesse de fin d'année.



Budget des écoles



“ A cela vient s'ajouter la mise à disposition du car communal tout au long de l'année, ce qui permet aux équipes enseignantes d'organiser des sorties en limitant les coûts pour les parents car l'intégralité est supportée par la commune en complément de participations ponctuelles supplémentaires. ”

Remise des dictionnaires aux classes de CM2

61 élèves de CM2 se sont vu remettre par la Municipalité des dictionnaires d'Anglais afin de célébrer leur fin de cycle élémentaire. Cette cérémonie de remise a eu lieu le jeudi 27 juin 2024 à 16h30, dans le Parc de la Mairie.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurisation de la côte Charles Renard

Afin de sécuriser la rue Charles Renard, celle-ci est dorénavant limitée à 30km/h. Les dépassements sont également interdits. Le marquage de la chaussée a été fait en conséquence.

Rappel :

Lorsque vous montez cette côte, il est interdit de rentrer dans le centre de loisirs en coupant la chaussée. Vous devez faire le tour du rond-point.



La cuisine centrale

Ce projet qui passionne beaucoup d'élus est toujours dans sa phase d'études technique et financière. Nous avons déjà obtenu certaines subventions et devons continuer nos démarches.

Une prospection élargie aux communes voisines sera réalisée afin de mutualiser au maximum ce qui doit être le moyen de servir des repas de qualité à un coût moindre en favorisant les circuits courts.



Démolition de la Maison Bleue



Nous nous sommes habitués à voir dans la rue Charles Renard cette bâtisse en ruine depuis des décennies. Évacuée en urgence en 2003 car l'intérieur s'est effondré, cette maison est restée inhabitée depuis.

Malgré un arrêté de mise en péril, le propriétaire se refusait à nous vendre sa propriété jusqu'en 2021 où nous avons réussi à signer l'acquisition afin d'effacer cette ruine du paysage urbain.

A cette bâtisse succédera une zone de stationnement discrète puisqu'un mur de clôture sera construit afin de donner un aspect plus agréable et conforme au profil de la rue.

Le permis de démolir est aujourd'hui définitivement validé, les délais de recours étant épuisés.

La Paqueterie

C'est avec un certain regret que nous devons aujourd'hui procéder à la démolition de ce site qui menace ruine. Après des intrusions répétées et un accident mortel d'un jeune homme de 18 ans, nous devons prendre une décision. Ce ne fût pas facile, mais se basant sur des constatations et le rapport d'un expert judiciaire spécialisé sur les pathologies de bâtiment, il devenait urgent de démolir ces constructions.

L'appel d'offre nous a permis de choisir les entreprises de désamiantage et de démolition.

Les travaux débuteront en juin 2024 et devront probablement se terminer en octobre 2024.



Travaux Stade de la Leu



Suite aux dégradations de juin 2023, la commune s'est vue dans l'obligation de refaire ce stade tant elles étaient importantes. Une procédure judiciaire est en cours et des condamnations ont déjà été obtenues.

Les travaux ont commencé et peinent à avancer compte tenu d'une météo très défavorable, mais soyons patients les choses se feront.

Ces dégradations ont obligé le club du FC Avrais à se réorganiser rapidement pour maintenir son activité et nous tenons à en féliciter les dirigeants.

Vidéoprotection

Après la pose de la première phase, soit 15 caméras, la deuxième phase est quasiment achevée. Cette deuxième phase est composée de 14 caméras, disposées sur le plateau et dans les hameaux, la commune sera ainsi équipée d'un système de vidéoprotection performant qui aidera les forces de gendarmerie dans leur travail.

En 2023 c'est près de 32 réquisitions qui ont été faites et qui ont permis pour beaucoup d'entre elles de résoudre des enquêtes.



DE NOUVEAUX JEUX DANS NOTRE VILLE



Les Ravigneaux - Rue de la Treille



La Ferrette



Les Landes de l'Église - Rue de la Tête d'Or



La Poterie



ET MOBILIERS URBAINS AUX CAVES

Sente des coquelicots



Face à la ferme traisnel



Marilyn'ails

Ces 3 drôles de dames qui vous accueillent dans le salon très cosy de Marilyn'ails, à la différence essentielle que ces drôles de dames n'ont aucunement besoin d'un Charlie pour faire fonctionner leur salon d'esthétique !!!

Ces 3 drôles de dames, Marilyn, Sandra et Mélodie, se suffisent à elles-mêmes grâce à leur professionnalisme, leur sourire, leur sympathie et leur quête perpétuelle de formation pour être à la pointe de la nouveauté et de la technologie.

En 2016, ce sont les conseils avisés de sa maman qui persuadent Marilyn d'effectuer une reconversion dans le secteur ongulaire. Formation plus que réussie puisque Marilyn se découvre une véritable passion pour ce domaine.

Passion et talent faisant bon ménage, elle exerce à son domicile et possède rapidement une solide clientèle et une excellente réputation qui lui font rêver de créer un pôle esthétique.



Ce sera chose faite en 2023, avec l'achat de ce local situé 1 rue des Caves, dans la zone industrielle de Saint Lubin des Joncherets.

Marilyn oublie vite les embuches : trouver un banquier qui croit en son projet, des travaux à réaliser en un temps record, etc...

Tout cela Marilyn y fait face, elle déclare d'ailleurs avec émotion : « C'est une affaire d'amitié ! », et en trois mois, grâce à l'aide d'amis qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, elle ouvre son cabinet de prothésiste ongulaire.

Sandra, sa Maman, s'installe avec elle, mais dans un autre domaine esthétique, puisqu'elle propose des rehaussements de cils, des blanchiments de dents et strass dentaires.



En mars 2024, c'est Mélodie qui les rejoint. Mélodie dépositaire d'« une touche de beauté » est spécialiste des soins du corps, du visage, du maquillage, et des massages. Elle déclare « Faire du bien aux autres me fait du bien », des paroles parfaitement confirmées par son large sourire et son air épanoui.

Envie d'ongles parfaits, de cils rehaussés, de soins du corps ou de massages, n'hésitez pas à venir rencontrer nos 3 drôles de dames : Marilyn, Sandra et Mélodie, pour vous faire chouchouter. Les prises de rendez-vous se font aisément sur www.planity.com/marilynails.



PLANITY



Snack de la Fontaine



Ouvert depuis le 13 septembre 2023, Rhanem Taïbi se déclare plus que satisfait de l'accueil réservé à son snack et des excellents retours de sa déjà nombreuse clientèle.

Mais vous connaissez sûrement Rhanem pour l'avoir croisé sur notre commune, puisque de 2017 à 2023, il a sillonné nos routes à bord de son taxi.

Et ensuite, tout a commencé par une affiche indiquant que ce local, situé 15 Place de la poste était à louer. Aussitôt Rhanem Taïbi s'est souvenu de son enfance à St Lubin où il était obligé de se déplacer à Dreux pour pouvoir manger, et ce fut le déclic : le local est idéalement situé, ne restait plus qu'à retrousser les manches pour aménager le lieu et à s'entourer d'un bon chef.

Ce fut chose faite et rondement menée puisqu'aujourd'hui l'endroit est chaleureux et accueillant, et son ami, chef de cuisine avec 18 ans de pratique a rejoint son entreprise.

Alors n'hésitez pas, une petite faim et même une très grosse faim, venez pousser la porte du snack de la fontaine ou passer commande afin de savourer rolls, bruchetta, croques, tacos, Kebabs, burgers, etc.. ; depuis peu Rhanem a même élargi sa gamme avec un savoureux sandwich poulet curry et tandori.



Le Club AVA fait un pause gourmande au snack de la Fontaine



15 Place de la poste
Tél 09 83 43 88 12
Ouvert du lundi au dimanche de 11h30 à 22 heure (sauf le vendredi)
Livraisons à partir de 19 heures.



EFJM



La société Lubinoise EFJM «Créateur de solutions d'étanchéité de haute technologie» a été créée en 1967 à Saint-Lubin.

EFJM est composé de 11 salariés à Saint-Lubin-des-Joncherets et de deux salariés dans un atelier de mécanique à Saint-Rémy-sur-Avre. EFJM dispose d'un bureau d'étude dynamique lui permettant de développer 200 à 300 solutions par an dans des domaines très variés mais toujours avec des exigences très fortes.

Plus de la moitié de leur activité concerne des applications dans l'Aéronautique, le spatial et le militaire.

- EFJM a déposé différents brevets et fourni à l'armée Américaine les antennes destinées aux boîtiers de géolocalisation de détresse utilisés par des soldats en opération sur des territoires étrangers.
- Ils développent actuellement un système très spécifique d'amortisseur destiné à éviter la transmission de vibration entre le corps d'une fusée et le satellite qu'elle transporte.
- Actuellement EFJM accompagne Stéphane Houdet, le champion du monde et paralympique de tennis dans sa recherche pour le développement d'un fauteuil roulant de très haute technologie.

Guy Aubert, le président actuel d'EFJM passe progressivement le relais à David Marais, nouveau directeur général.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans cette reprise.



REALISATION DE COMPOSANTS POUR LES APPLICATIONS AGRO-ALIMENTAIRES, AERONAUTIQUES, MILITAIRES ET LE TRANSFERT DES FLUIDES.

3, rue Descartes - ZI - BP 70025 - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS - FRANCE
Tél. : +33 (0)2 32 58 10 09 - Fax : +33 (0)2 32 60 04 37



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La mémoire de ceux qui ont combattu lors de la guerre d'Algérie a été honorée le 19 mars au cimetière de Saint-Lubin-des-Joncherets.

Cet événement a été suivi d'un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié.



Mme BOUCHET Huguette a reçu un diplôme d'honneur, remis par le Président de la FNACA, pour les services éminents rendus à la Fédération des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.



Remise de diplôme et de médaille d'honneur



Monument aux morts



Gerbes de la FNACA et de la mairie



Remise d'insigne d'honneur, Mme Bouchet Huguette

Commémoration du 8 Mai 1945

Le 8 mai, la commémoration s'est tenue au cimetière de Saint-Lubin-des-Joncherets, accompagnée par la chorale de l'école de Parc. Ce fut un moment de rassemblement qui s'est clôturé par un verre de l'amitié.



Les enfants du parc chantant la Marseillaise



FESTIVITÉS & ANIMATIONS

Le bal de Noël



Johanna et Samuel

Le Père Noël accompagné de ses lutins, M^r ALVÈS DE MAGALHAES Patrick et M^{me} SAUVÉ Charlène

Le bal de Noël

Le 17 décembre dernier, la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets s'est transformée en un lieu magique où la joie et la convivialité étaient à l'honneur lors du Bal de Noël.

Johanna et Samuel, ont enchanté la soirée en interprétant des mélodies, invitant petits et grands à danser sur des airs de Noël.

Le point culminant de la journée a été l'arrivée surprise du Père Noël, accompagné de ses lutins farceurs. Les yeux émerveillés des enfants et les sourires des parents étaient une récompense pour le Père Noël lorsqu'il a distribué des chocolats.

Après maintes séances de photos avec le Père Noël, les enfants et parents ont pu savourer le goûter offert par l'association Loisirs et Fêtes.

Soirée à thème - Les années 80 à nos jours !

L'association Loisirs & Fêtes organisait le 17 Février 2024, sa première soirée à thème, soirée qui a remporté un vif succès puisqu'il a fallu refuser des entrées. Plus de 250 personnes ont pu se déchaîner sur la piste de danse, grâce à l'animation du DJ Nolà Infiny Project. Des planches de charcuterie & fromage préparées par la charcuterie Pichot de Nonancourt permettaient de se restaurer.

L'ambiance des années 80 axée sur le plaisir de danser sur des chansons chaleureuses, fédératrices et conviviales, avec ce sentiment régressif qui nous replonge dans notre jeunesse, ne se dément décidément pas !!!

Le public en redemande et attend avec impatience la prochaine soirée...

Festival POLLEN

C'est un spectacle de qualité qui a été joué par la compagnie Hic Sunt Leones.

Au-delà du spectacle, parfaitement mis en scène et interprété, il s'agissait d'une pièce à message qui s'adressait à nos écoliers lubinois et nonancourtois (classes CMI/CM2, CE2).

Avec des mots bien choisis, avec des moments forts et émouvants, on incitait les enfants à la réflexion : sur l'importance de parler, de se confier sur leur mal-être ou leurs problèmes, mais également à porter un autre regard sur nos copains d'école, car parfois une attitude dissipée ou difficile peut être la conséquence de difficultés familiales.

Cette pièce de théâtre fût une bien jolie parenthèse, magnifiquement orchestrée par l'Atelier à Spectacles, avec deux comédiens/ chanteurs très attachants Ulysse Barbry et Rémi Bénard.



L'Oeil du Loup



Les élèves des écoles de Nonancourt, du Bourg et du Parc ont assisté à la pièce de théâtre «L'Oeil du Loup» de la Compagnie Ô.

Entre émerveillement, réflexion et surprise, les enfants se sont laissés transporter par une amitié naissante entre un loup et un enfant. Loup Bleu et Afrique avaient une histoire lourde de sens et des sous-entendus subtils que les élèves ont bien compris.

La pièce de théâtre a beaucoup plu car elle était particulière, avec un mélange de techniques visuelles réalisées sur le sable, de pochoirs et d'ombres. De quoi fasciner les enfants ainsi que les accompagnants.



Carnaval

Défilé du carnaval - PEP

Percussions du Brésil

Moment coiffure à la Ribambelle

Couronnes et masques réalisés par les enfants

Enfants pour le défilé des PEP28

Embrassement des percussions

Le 5 et 6 mars, plusieurs carnivals ont eu lieu ! L'un s'est déroulé dans la crèche de la Ribambelle et l'autre au centre-ville. Les deux ont remporté un véritable succès.

Les enfants de la Ribambelle avaient fabriqué de jolis masques ainsi que des couronnes. Ils ont chanté des comptines, pris un goûter et se sont amusés revêtus de leurs splendides costumes.

Animation autour du thème « le Brésil » des instruments de musique, des notes de musique et différents accessoires. Les enfants et équipes d'animation ont proposé une danse et eu la chance de pouvoir lancer des confettis pour rendre l'après midi encore plus festive, tout ceci sur un air de Zumba.

Ce fut un événement convivial, partagé entre les enfants, les familles et les PEP 28.

Le défilé s'est clôturé par un goûter servi à tous les enfants et parents participant au Carnaval.

Spectacle de magie - PEP28

Spectacle de magie

Spectacle de magie aux vacances de Février 2024 : Spectacle avec des tours participatifs : des balles sont apparues dans les mains des enfants, un fil coupé réparé, un foulard a disparu à quelques centimètres d'eux, des couleurs, des confettis... De la magie tout simplement !

Salon du jouet ancien

Ce 27^{ème} salon du jouet était marqué d'une émotion particulière, puisque son fondateur, Jacky Benez est décédé en février dernier des suites d'un cancer.

L'association Loisirs & Fêtes a tenu à rendre un hommage à ce grand collectionneur, homme de passion pour la brocante, pour les livres, etc....., il a été salué son implication sans faille durant ces 27 années.

En sa mémoire, et avec l'accord de son épouse, le salon du jouet a été rebaptisé « salon du jouet Jacky Benez ».

Il a été observé une belle fréquentation du public (environ 200 personnes), qu'il soit collectionneur ou simple curieux, chacun a pu admirer et/ou acheter des petites voitures anciennes, des trains, des soldats, tout un univers permettant de se remémorer des souvenirs d'enfance.

Salon du jouet

Monsieur Jacky Benez

KEZAKO



Le jeudi 14 Mars, à la salle des fêtes, la compagnie «Ô» a présenté la pièce de théâtre «KEZAKO» aux enfants des écoles de La Garenne et de Nonancourt.

Les écoles ont eu l'opportunité de voyager en Afrique, en Europe, en Asie, en Océanie et en Amérique, le tout dans notre salle des fêtes. La curiosité des petits était à son comble, entre rencontres avec un dragon, un émeu, un papillon et un paresseux et la découverte d'instruments de musique étonnants (*diulusi, calbast, etc...*). Une sublime visite de tous les continents en musique.

Nuit d'Ivresse

La comédie «Nuit d'Ivresse», de Josiane Balasko, revisitée avec brio par 2W Production, a conquis le nombreux public ! Les rires ont fusé tout au long de la soirée.

Merci à toute l'équipe pour ce moment d'humour partagé.

A l'issue du spectacle, l'association Loisirs et Fêtes a proposé un verre de l'amitié permettant au public de s'entretenir avec les artistes.

Samedi 23 Mars



Chasse aux œufs



Poisson d'Avril



Règle de la chasse aux œufs



Pot après la chasse aux œufs

La traditionnelle chasse aux œufs organisée par les PEP28 et l'association Loisirs et Fêtes a eu lieu le 1^{er} Avril au Centre Édouard Hoff.

Concordance des dates, les poissons d'Avril s'étaient invités à la fête. Et nombre de participants se sont retrouvés avec un superbe poisson collé à leur dos.

Chaque enfant est reparti avec sa récolte d'œufs en chocolat.



Distribution de chocolats



Les grandes gagnantes, des 2 œufs spéciaux

Festival Regards d'Ailleurs



Comme chaque année, une programmation spéciale dédiée aux scolaires a été élaborée dans le cadre du festival Regards d'Ailleurs. De la maternelle au collège, les élèves ont pu découvrir le cinéma grec, à travers des genres et thèmes divers et variés.

Pour les maternelles, 10 courts métrages ont été diffusés transportant les élèves dans l'Olympe mythologique, avec des compagnons attachants comme le dragon paresseux, le scarabée parisien, deux poulpes dans une course poursuite rocambolesque, ou encore une comptine relatant le joyeux babillage de dix petits crabes qui se retrouvent pour manger dix petits bonbons

Les primaires, quant à eux, ont suivi les aventures d'un gardien de nuit dans un musée, parti à la poursuite d'un avion, tout droit sorti d'une peinture ; ou encore une jeune apprentie sorcière qui apprend une leçon très importante sur la tolérance et le sacrifice personnel.

Les collégiens ont été transportés sur l'île de Crète, où Icare se lie d'amitié avec un jeune minotaure nommé Astérion.

Une bien jolie façon de rendre hommage à l'un des pays les plus fascinants de notre belle Europe : la Grèce.



Repas des associations



Le samedi 13 avril a réuni 107 représentants de nos associations lubinoises au Centre du Haut Venay, pour une bien sympathique soirée.

Après avoir savouré le poulet grillé au feu de bois concocté par Jonathan de JMD Traiteur, les participants ont investi la piste de danse sous les accords du Dj Nola Infiny Project.

Ce repas a permis à la municipalité par la voix de Bruno Farina, Adjoint Vie Associative, de remercier chaleureusement les associations et de rappeler leur place et leurs actions considérables, car ces associations ont à cœur de maintenir et renforcer le lien social dans notre commune. Elles favorisent l'apprentissage de la vie collective, et contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, animé, convivial où chacun peut s'impliquer.

Festival Champs Libres



L'événement à ne pas manquer à Saint Lubin, c'était bien celui-ci ! Amusante mise en bouche avec les séances d'apérotomanie à la Chapelle de l'Ermitage.



Les déconfitures, scénettes racontant des échecs, jouées par des administrés lubinois et nonancourtois. Bravo à nos administrés qui ont brillamment réussi leurs prestations. Des spectacles décalés et humoristiques qui valaient le détour.





Le rendez-vous était ensuite donné à Nonancourt avec le concerto Perché dans un arbre du Parc de la Mairie.



Place à la musique et à la danse, Adieu Panurge a enmené le nombreux public du Parc de la Mairie jusqu'à la place de l'église de Nonancourt pour assister et participer à 2 spectacles : Air Danse et l'orchestre Sopaloca.

S'en est suivi, le discours d'ouverture mis en scène aux fenêtres de la Mairie de Nonancourt, discours en musique, non conformiste. Le protocole a été oublié le temps de ce festival.





Et c'est à Saint Lubin que cette journée s'est terminée en apothéose. Ce sont les Fiers à Cheval qui ont évolué sur la Place Georges Cloarec.





La fanfare nous a ensuite acheminé vers le château de Saint-Lubin, pour assister aux chants des poupées géantes.
Un moment suspendu : les poupées géantes évoluaient gracieusement dans la cour du château illuminé. Merci à l'Agglomération de Dreux, à l'Atelier à Spectacles, à tous les bénévoles d'avoir permis aux lubinois de vivre ces prestations de qualité qui ont clôturé le festival lubinois de façon féérique.



La Municipalité remercie tout particulièrement Mr Paul MERY DE BELLEGARDE qui nous a autorisé à investir son château.



NOS SÉNIORS

Colis des anciens



Colis des anciens



Lettres des enfants

Un cadeau pour Noël à tous nos lubinois de 76 ans et +

288 cadeaux ont été remis au domicile de nos aînés (lubinois âgés de 76 ans et +) par les conseillers municipaux, juste avant les fêtes de Noël.

Selon leur choix, ils ont reçu pour 66 % des colis « dégustation », pour 25 % des bons d'achat à utiliser chez nos commerçants locaux, et pour 9 % des coffrets « senteur ».

Les enfants de l'école du Parc ont cette année participé d'une bien jolie façon en adressant à nos aînés des courriers avec de superbes dessins. Nos aînés ont été très sensibles à cette attention, et certains ont même répondu, bien sympathique échange épistolaire !!

Thés dansants

C'était un moment de convivialité et de partage le temps de 2 après-midi, les jeudis 8 février et 16 mai qui ont permis de réunir nos anciens. L'orchestre de Patrick Bodin a, comme à son habitude, enchaîné valse, tangos ... , et les danseurs ont pu déguster le goûter préparé par les membres du CCAS.



Orchestre de Patrick Bodin



Préparation du goûter par M^{me} Lemaître Françoise et M^{me} Anne-Marie Bertrand, conseillère municipale



Remerciements par M^{me} Lemaître Françoise, adjointe en charge des actions sociales auprès des personnes âgées, accompagnée de l'orchestre de Patrick Bodin



Les Potriots Volants



Le groupe des Potriots Volants



Une saison riche en évènements, avec des vols électriques et thermiques en démonstration.

La nouvelle section bateaux créée il y a un an, se renforce avec la venue de 7 nouveaux membres pour 2024.

Un projet club a débuté en janvier, avec la réalisation faite main, d'une maquette avion et d'une maquette bateau, entièrement en bois et sur plan, et réalisée par l'ensemble des adhérents.

Le 19 mai 2024, les Potriots Volants se sont produits sur l'étang du Ménillet.

A ne pas manquer !!! Une manifestation est prévue les 12 et 13 Octobre à la salle des fêtes de Saint Lubin (*exposition d'avions et de bateaux radiocommandés*) avec de la navigation sur la mare derrière la Mairie.

**A bientôt.
Les Potriots Volants.**

Les Majo-twirl

Marie-Lisa 20 ans, à la tête de sa troupe qu'elle mène à la baguette 🥰

Les Majo-twirl ont clos l'année 2023 en beauté en réalisant 3 défilés de Noël, l'un au Bois Clair à Nonancourt, l'autre à Dreux et le dernier à l'espace Paul Bert en collaboration avec l'association du Chêne Saint Louis.

Pour finir, elles ont mené à bien un stage de bâton de degrés et 270 personnes ont pu les applaudir lors de leur traditionnel spectacle de Noël à la salle des fêtes de Saint Lubin.

Défilé des Majo-twirl à Dreux



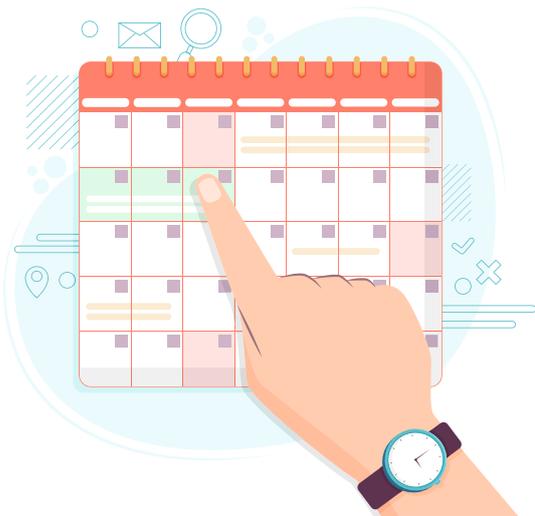
Stage de bâton de degré avec Mr LICATA

Défilé des Majo-twirl à Dreux



Spectacle à Saint-Lubin-des-Joncherets

1^{er} mai
Passage de bâton de degrés
championnat de France à Dreux



Le prochain rendez-vous des Majo-twirl :

- Défilé du 13 juillet dans la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets

Les Majo-twirl s'adaptent à vos demandes alors n'hésitez pas à les contacter au 06 29 33 40 04 - Marie Lisa

1 Point 2 Croix change d'adresse !

L'association créée en 2001 change de lieu. Vous pouvez les retrouver le mardi et le mercredi à la salle des anciens.

Vous pouvez vous inscrire quand vous le souhaitez ! L'adhésion à l'année est de 25€ (matériel fourni, animations, ...).

Contactez le 06 59 08 93 17 pour plus de renseignements.



Réalisation de travaux d'aiguilles (crochets, tricots...), utilisation de la machine à coudre et l'apprentissage de la couture, pas seulement le point de croix, mais également le amigurumi (art japonais du tricot ou du crochet) à partir de 12 ans.



Marché de Noël à Nonancourt



Nelly Niel, présidente de l'association



Marché de Noël à Nonancourt

Bénédition des passerelles Louis MÉJEAN

À notre ami Lilou...



Vendredi 16 février 2024, les membres de la Truite Avraise et certains de ses amis proches ont souhaité se réunir à la Paqueterie pour une cérémonie de bénédiction des 2 passerelles « Louis MÉJEAN ».

Louis Méjean, ancien président de La Truite Avraise, appréciait particulièrement le parcours de l'Avre entre la Paqueterie et Saint-Lubin-des-Joncherets. Il avait lancé de son vivant le projet de réalisation de ces deux passerelles afin que promeneurs et pêcheurs puissent circuler facilement le long de l'Avre..

Membre de la Fédération de pêche de l'Eure, il avait lancé ce projet avec conviction.

HOMMAGE DE L'ÉQUIPE DE LA TRUITE AVRAISE

Louis MÉJEAN a tenu avant de nous quitter que son projet soit mené à terme. Grâce au soutien de la Fédération sur la conduite des opérations et du Crédit Agricole de Saint-Lubin-des-Joncherets, les passerelles ont été livrées et installées par les pêcheurs.

Trois ans après le décès de Louis, le 16 Février 2024, nous avons pu nous rassembler autour de ces passerelles, symbole d'unité et de communication.

Une bénédiction de ces 2 passerelles a été organisée grâce à la gentillesse du Père Vital, en présence des amis de Louis, du conseil d'administration de La Truite Avraise.

La municipalité de Saint-Lubin-des-Joncherets était dignement représentée par Mme JOUCQUE (*1ère Adjointe*) et Mr FARINA (*5ème Adjoint en charge de la Vie Associative*).

Je tiens aussi à remercier chaleureusement M. SANSON Directeur de la Fédération de Pêche de l'Eure et son Responsable de développement pour leur présence en venant de si loin.

*Pierre-Olivier VOLCKRINGER
Président de La Truite Avraise*



Le Centre Edouard Hoff a besoin de vous !



Aménagement d'un parcours de santé



Aménagement d'une balançoire



Vous aimez vous y balader en famille ou entre amis, vous y poser le temps d'un pique-nique ? Il est vrai que notre centre Edouard Hoff est un site particulièrement apprécié dans notre vallée et très fréquenté offrant un cadre en pleine nature avec de nombreuses activités : Aires de jeux pour tous les publics, espaces de pique-nique, parcours pédagogiques, mise en place progressive d'un parcours de santé adapté aux personnes à mobilité réduite, etc...

Savez-vous que l'entretien et le développement de ce beau centre est assuré depuis une dizaine d'années par l'Association ASCH (Association de Sauvegarde du Centre Hoff) ? Les bénévoles d'ASCH ont à coeur de pérenniser et d'entretenir au mieux le centre avec le soutien de notre municipalité et l'aide des services techniques.

ASCH bénéficie de quelques subventions mais qui restent très insuffisantes pour poursuivre les projets de développement du centre Hoff. Alors si vous souhaitez d'une quelconque façon participer à la préservation de ce site, que ce soit en adhérant, en aidant lors des travaux d'entretien et d'installation de nouvelles activités, en échangeant vos idées et souhaits pour le développement du Centre, n'hésitez pas à contacter l'association ! Ce centre Edouard Hoff, c'est avant tout le vôtre. 😊



Les adhérents



Aménagement d'un terrain de pétanque



La grande Chapelle

Champions de France

Le 4 avril 2024 avaient lieu les championnats de France, UNSS, 38 Collèges de France, ayant passé les qualifications combattaient pour le titre. Dans la section Judo du Collège Hélène Boucher, deux licenciés du JCVA avaient été qualifiés : Erwann Come et Lucas Fermigier. Erwann a été déclaré forfait suite à un accident, il a cependant arbitré cette compétition. Lucas a fait une magnifique compétition et battu le champion de France 2024 en finale. Bravo à l'ensemble de l'équipe !!

Le collège de Chartres et la section Judo d' Eure-et-Loir, sont devenus ce jour là champions de France UNSS 2024.



ADMR - Besoin de bénévoles



La mission de l'ADMR

Au coeur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes en difficulté ou dépendantes de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. L'action de l'ADMR consiste à créer, mettre en place et gérer des services d'aide et de soins destinés à tous publics.

Vous souhaitez vous engager au service de la population de votre territoire et donner un peu de votre temps pour :

- Visiter les personnes âgées ou isolées,
- Participer à l'installation de téléassistances FILIEN ADMR au domicile des personnes,
- Aider au fonctionnement de l'association,

Contactez Mme SOLER, responsable de la Vie associative : 07.85.84.59.63. - contact@fed28.admr.org

Portes flamme pour les Jeux Olympiques 2024



L'Athlétic Vallée d'Avre, un club qui porte haut et fort les couleurs de la France et de Saint-Lubin-des-Joncherets !!

Deux membres de l'AVA auront l'honneur de porter la flamme olympique les 6 & 7 juillet 2024, il s'agit d'Océane Côme et de Keni Mangado.

Océane Côme, 20 ans, s'est dirigée vers l'athlétisme il y a 6 ans pour très rapidement y trouver ses marques et gravir les marches qui mènent à la victoire : Océane a participé au championnat de France de Cross, et a obtenu le titre de championne départementale de lancer de marteau.

C'est soutenue par l'ensemble de sa famille qu'elle a posté sa candidature pour devenir porte flamme olympique, aujourd'hui, c'est une jeune fille rayonnante qui déclare : « C'est un honneur, d'une certaine manière, je participe aux jeux. »



Keni Mangado, 48 ans, résidente du bois Clair, a repris la marche à pieds depuis peu. Ce petit bout de femme démontre une volonté de fer.



Ses yeux pétillent quand elle déclare : « Je me suis dit : pourquoi pas moi ? l'athlétisme me fait du bien, c'est une façon de m'évader de ce monde difficile. Je suis contente, c'est important pour moi et mes parents qui sont très fiers »



Coaché par David Vorwalter en sport adapté, les efforts de Keni sont déjà récompensés puisqu'elle a obtenu le titre de championne inter-régionale de marche athlétique. Fin juin 2024, aux championnats de France de sport adapté à Poitiers, Keni s'est également illustrée en remportant la médaille de bronze au 3000 m de marche féminin.



David Vorwalter, surenchérit en disant que c'est la chance d'une vie, que c'est une grande reconnaissance de leur travail, et de l'investissement d'Océane dans le secteur Handicap. Il ajoute que son club est le plus petit club des départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir (117 adhérents /14 adhérents en sport adapté), mais qu'il rayonne sur les grands clubs puisque régulièrement, on lui « pique » ses athlètes. C'est un club formateur et reconnu pour cela en Normandie. David Vorwalter a pour objectif l'an prochain de mettre en avant le monde sportif à travers le handicap qu'il soit physique ou psychique.

Excellents résultats de l'Athlétic Vallée d'Avre aux championnats de France de sport adapté à Poitiers du 20 au 22 juin 2024

Tom VALOGNES	3 titres de Vice champion de France - 50m/ poids/ longueur
Kéni MANGADO	Bronze au 3000m marche féminin
Hoani PALICOT	Bronze au 5000m et à la longueur
Dominique MERCIER	Vice champion de France de javelot
Guillaume CLÉRAMBAUX	Vice champion de France de javelot - chez les Masters
Christian MICHAUD	Vice champion de France - 5000m marche

Félicitations à Océane et Keni, ces éclairceuses qui vont vivre un moment d'exception bien mérité, et même si être relayeur de la flamme olympique ne rapporte pas de médaille, la récompense est importante car c'est une fabuleuse expérience !

Pourquoi avoir un composteur ?

Avoir un composteur chez soi cela permet de :

- Limiter la quantité de déchets humides incinérés,
- Réduire la pollution du transport et du traitement des déchets,
- Avoir un jardin écologique, sans engrais ni pesticide,
- Améliorer la capacité de votre sol à retenir l'eau,
- Fertiliser le sol grâce à un amendement naturel et gratuit.



Vous souhaitez installer un composteur dans votre jardin ?

Renseignez-vous auprès de votre Agglomération du Pays de Dreux. Elle encourage le compostage et le « jardinage responsable ». Des réunions sur le compostage sont organisées dans diverses villes. A la suite de cette réunion, vous pourrez repartir avec un composteur **GRATUIT** !



**RAPPEL DES JOURS & HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :**

Lundi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45
 Jeudi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45
 Vendredi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45
 Samedi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45

Période caniculaire : Vous avez besoin d'aide ?

Merci de vous inscrire sur le fichier communal (*registre canicule*) pour les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Fiche d'inscription au registre canicule :

PLAN GRAND FROID ET CANICULE
FICHE DE RECENSEMENT

Je souhaite être rattaché(e) sur le registre communal des personnes vulnérables, concerné(e) par les mesures de plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de canicule ou de grand froid.

Nom et prénom : _____ Prénoms : _____
 Nom de famille (de jeune fille) : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Adresse (préciser N° de l'appartement, étage, code postal) : _____
 Ville : rural(e) en milieu urbain _____
 Téléphone fixe (numéro de préfixe) : _____
 Téléphone portable : _____

Quelle(s) de la personne(s) à inscrire :

Personne âgée de 65 ans et plus
 Personne âgée de 60 ans et reconnue inapte au travail
 Adulte handicapé

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma relative peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Absences prévues

De : _____ à : _____
 De : _____ à : _____
 Absence non prévue à ce jour

Pour tout changement, veuillez nous informer au 02.30.86.02.83 ou au 02.30.86.06.84
 Site de téléchargement du plan Canicule ou Grand Froid, vous serez contacté(e) immédiatement.

Heure ou plage horaire à laquelle vous êtes le plus susceptible d'être joignable par vos services :
 Matin : _____ Après-midi : _____

Personnes à contacter

La liste des personnes à joindre à partir de 07h30 minimum par un téléphone :

Personne à contacter	1 ^{ère} Personne (ne vivant pas à votre domicile)	2 ^{ème} Personne (ne vivant pas à votre domicile)
Nom		
Prénoms		
Adresse		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		

Interventions à domicile (préciser le motif)

Soutien (s) : _____
 Médicaments : _____
 Aide à domicile (soin de prévention) : _____
 Portage de repas : _____

La fiche est à retourner le : OUI ou à la Mairie de Saint-Lubin des Lachères ou à la CCAS de Saint-Lubin des Lachères

à Saint-Lubin des Lachères le : _____ Signature : _____

De quoi s'agit-il ?

- C'est un service **gratuit et confidentiel**,
- Il a pour vocation de localiser les populations les plus à risques, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques de déshydratation et pour se rafraîchir,

- Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

chargé de ces appels, peut contacter la police municipale qui se déplacera et qui pourra en dernier recours contacter les pompiers.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

2 catégories de personnes peuvent s'inscrire sur ce registre, à la condition qu'elles résident à leur domicile :

- Les personnes âgées de **65 ans et plus**,
- Les personnes âgées de **plus de 60 ans reconnues inaptes au travail**,

En cas de malaise, appelez le 15.



Nouveaux équipements communaux

De nouveaux équipements sont venus étoffer le service des espaces verts :

- Motoculteur,
- Charrue,
- Empierreuse,
- Herse,
- Rotovator,
- Tondeuse,
- Tarière,
- Cric pour tondeuse et tracteur tondeuse,
- Un désherbeur thermique à gaz.

Matériel de seconde main mais d'excellente qualité, permettant un travail efficace pour parfaire l'embellissement de notre commune.

Cric et désherbeur thermique



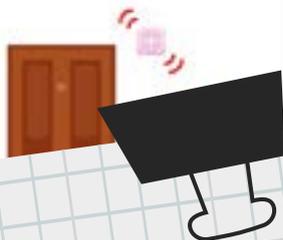
Motoculteur, charrue, empierreuse, herse et rotovator



Nuisances sonores

Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre les nuisances sonores, que ce soit en respectant les réglementations en matière de bruit, en signalant les infractions, ou en adoptant des pratiques plus silencieuses.

En réduisant le bruit excessif, vous améliorerez votre qualité de vie et celle de tous les lubinois, en favorisant ainsi un environnement plus calme et paisible, propice au bien-être et à la détente.



- L'article R1336-5 du Code de la santé publique indique qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

- Lorsque le bruit n'est pas causé par simple détournement mais en vue de troubler la tranquillité d'autrui, l'auteur des agressions sonores peut être **puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende** (article 222-16 du code pénal)

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, etc...) ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h30,**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**



Naissance à Saint-Lubin !

Une naissance pas comme les autres à Saint-Lubin !



En effet, Monsieur Anassi a aidé sa conjointe, Madame Manzil, à accoucher **à leur domicile**, rue Charles Renard. Dans la nuit du 4 mars à 2h30, les contractions ont commencé et tout s'est précipité puisque Nèla n'a pas laissé le temps à sa maman de se rendre à la maternité.

Heureusement, le papa, ancien pompier, a pu assister sa femme et à 3h50, la petite Nèla a pointé le bout de son nez à son domicile. Les sapeurs pompiers ont ensuite pris le relais.

Nous félicitons ce charmant couple et souhaitons le meilleur à Nèla Anassi, **lubinoise de naissance !!**



Baptême civil

La commune de Saint-Lubin-des-Joncherets officie pour les baptêmes civils.

Le baptême civil, aussi appelé « baptême républicain » est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique à ses valeurs. C'est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse.

Il est accessible à tous et permet de donner à un enfant, un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église. Il s'agit d'une démarche personnelle des parents qui s'inspire des principes de liberté d'opinion et d'égalité civile des religions.

Tout comme le baptême religieux, le baptême civil n'a aucune valeur légale, il engendre seulement un engagement moral de la part du parrain et de la marraine vis-à-vis de leur filleul.

La pratique du baptême civil remonte à l'époque de la séparation de l'Église et de l'État, c'est-à-dire à la révolution française. C'est un décret du 20 prairial an II, 8 juin 1794, qui a institué le baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine.



Quizz de l'été – solutions en page suivante

1) Quel animal tue le plus d'êtres humains chaque année ?

- a) Le requin
- b) Le serpent
- c) Le moustique

2) Quel animal possède 3 cœurs ?

- a) La grenouille
- b) La pieuvre
- c) Le concombre de mer

3) Combien le château de Versailles comporte-t-il de pièces ?

- a) 2300
- b) 245
- c) 3100

4) Que signifie "Bachi-bouzouk" l'un des jurons préférés du capitaine Haddock

- a) Voleur de grand chemin
- b) Marin pirate
- c) Cavalier mercenaire

5) Sous quel pseudo est plus connu le rappeur américain Calvin Broadus ?

- a) Eminem
- b) 50 cent
- c) Snoop Dogg

Reconnais-tu les insectes ?



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....

Mots mêlés (les mots sont cachés horizontalement ou verticalement)

Thème sur l'été

- ETE
- EAU
- SOLEIL
- VACANCES
- VOYAGE
- AMIS
- HYDRATATION
- VIGILANCE
- MER
- PASSEPORT

Z	K	E	A	N	J	H	W	Q	Q	O	K	V	H
U	R	M	Q	M	R	N	V	P	P	P	O	O	Y
S	O	V	Z	J	I	V	X	O	K	A	E	Y	D
T	I	L	K	U	R	S	T	O	I	C	V	A	R
V	X	D	R	R	X	U	B	G	C	S	M	G	A
I	S	V	P	S	O	L	E	I	L	S	N	E	T
G	A	I	A	A	W	E	P	M	F	N	H	U	A
I	T	D	E	C	S	I	L	L	L	J	E	Y	T
L	M	Y	X	P	A	S	G	F	E	F	H	P	I
A	E	X	V	B	P	N	E	Y	T	M	P	O	O
N	R	R	Q	I	K	A	C	P	E	A	H	M	N
C	D	U	R	E	A	U	H	E	O	V	U	J	W
E	X	K	L	Q	K	F	F	G	S	R	V	M	G
Z	G	M	T	K	R	B	J	S	I	C	T	M	T

Rébus



2 p'



Évènements à venir

- Patrimoine
- Animation
- Forum
- Association sportive
- Commémoration

AOÛT 2024

Mercredi 21 Août - 18h

- Commémoration de la Libération de la Vallée d'Avre
- Monument Américain

SEPTEMBRE 2024

Jeudi 26 Septembre - 14h30

- **Thé dansant**

Salle des fêtes

21 et 22 septembre - de 10h à 12h et 14h à 17h

Journées du Patrimoine

- La Chapelle de l'Ermitage

OCTOBRE 2024

29 Octobre - 14h30

- **Semaine bleue - théâtres «La luge» et «L'ours»**

Salle des fêtes

Dimanche 6 Octobre - 12h30

- **Repas des anciens**

Salle des fêtes

Samedi 26 Octobre - 10h

- **Spectacle d'halloween**

Salle des fêtes

Solutions des jeux

Page 46:

- 1) Quel animal tue le plus d'êtres humains chaque année ?
- c) Le moustique (*il peut transmettre des maladies : paludisme, chikungunia...*)
- 2) Quel animal possède 3 cœurs ?
- b) La pieuvre
- 3) Combien le château de Versailles comporte-t-il de pièces ?
- a) 2300
- 4) Que signifie "Bachi-bouzouk" l'un des jurons préférés du capitaine Haddock ?
- c) Cavalier mercenaire
- 5) Sous quel pseudo est plus connu le rappeur américain Calvin Broadus ?
- c) Snoop Dogg

Samedi 26 Octobre - 15h

- **Boum d'halloween**

Salle des fêtes

NOVEMBRE 2024

Lundi 11 Novembre - 10h

- Commémoration de l'Armistice
- Cimetière de Saint-Lubin-des-Joncherets

Samedi 23 Novembre - 13h à 21h

- **Après-midi jeux de société (Organisé par l'association Loisirs et Fêtes)**

Salle du Haut Venay

DÉCEMBRE 2024

Dimanche 22 Décembre - 15h

- **Spectacle de Noël - Michka**

Salle des fêtes

Page 46:

- 1) Fourmi
- 2) Scarabée
- 3) Mouche
- 4) Papillon

- 5) Coccinelle
- 6) Araignée
- 7) Sauterelle
- 8) Moustique
- 9) Libellule
- 10) Chenille

Page 47:

Solution Rébus : vacance, août, des jeux de plage, valise, enfant, souvenir

